Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 125 (1980)

Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

6.2 Championnat alpin (slalom géant). 1 manche, parcours selon extrait CN (plaquette). Prix, distinctions et challenges 8.1 Chaque concurrent reçoit l'insigne-souvenir. 8.2 Les participants au combiné recoivent un insigne-souvenir en exécution spéciale. 8.3 Les trois premiers classés de chaque catégorie reçoivent en plus un prix-cadeau. 8.4 Les championnats suisses (vainqueurs du jour) reçoivent un challenge (nordique, alpin et combiné). **Dispositions administratives** Tenue 4.1 Concours: tenue et équipement civil selon ch. 2 du règlement des concours (plaquette). 4.2 Voyage et partie officielle: uniforme (tenue de sortie). 4.3 Proclamation des résultats: uniforme (tenue de service sans arme). Il n'y aura aucune distribution de cartes bleues pour voyage en civil! Tous les participants sont assurés contre les accidents auprès de l'assurance militaire. Frais de participation 7.1 Concurrents: Fr. 50.— (course de fond et/ou slalom géant avec insigne-souvenir; cantonnements trp; subsistance samedi/dimanche, buffet et soirée de gala inclus; billets de 7.2 Accompagnants: Fr. 30.— (dîners, buffet, billet de transport). 7.3 Chambres d'hôtel: prix selon talon d'inscription. 7.4 Paiement le bulletin de versement sera envoyé à chaque participant. Limitation de la participation au championnat alpin Le nombre de participants au championnat alpin (slalom géant Rosswald) doit être limité à 300. Il sera tenu compte de l'inscription. Attestation pour obtenir la distinction de sport militaire degré 3 L'attestation confirmée sera distribuée sur demande le samedi et dimanche après la proclamation des résultats. La section de la SSO qui aura le plus de concurrents aux 2es Championnats Suisses de Ski des Officiers recevra un prix-cadeau de la part du comité d'organisation! Championnats Suisses de Ski des Officiers 1980 Talon d'inscription à retourner s.v.p. jusqu'au 31 janvier 1980 à: Verkehrsverein Brig am Simplon, Postfach, 3900 Brig Nom/Prénom/Grade/Section SSO Adresse/Lieu/Tél. Né en: □ course de fond (1.3.80) ☐ slalom géant (2.3.80) □ cat dames (SCF/SCR) Je participe *: □ cat invités (sous-officiers) Samedi, 1.3.80: □ déjeuner □ dîner □ banquet Dimanche, 2.3.80: □ déjeuner □ dîner Cantonnements trp: □ vendredi, 29.2.80 ☐ samedi, 1.3.80 Réservation d'hôtel: avec bain/douche □ cat A Fr. 36.— ☐ cat B Fr. 30.— □ chambre à un lit Les prix se comprennent par personne et par nuit en chambre à deux lits y compris petit déjeuner, service et taxes. Supplément pour chambre à un lit: Fr. 6. -... La note de l'hôtel est à régler directement par les participants. Arrivée: Départ : Accompagnants: ☐ dîner/banquet (samedi) □ transports samedi □ programme pour dames (samedi) □ transports dimanche Nombre: ☐ dîner dimanche Marquer d'une croix ce qui convient. Signature:



ASSURANCES-VIE INDIVIDUELLES-GROUPES RENTES VIAGERES ASSURANCES-MALADIE

un mot à temps, notre soutien en tout temps

AGENCES GENERALES DANS TOUTE LA SUISSE

DIRECTION GÉNÉRALE

2, Avenue du Bouchet 1209 Genève Téléphone 022/34 40 00

